



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal PIGANOL, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents : BARUZIER Laurent, BASSET-JOFFRE Marie-Hélène, GASTON Antonin, GINTRAND Marie-Claude, MÉRAL Gilbert, MOUMINOUX Sandrine, PIGANOL Pascal, PUECH Marie-Paule, RISPAL Paul, ROQUETTE Maud, TALON Pierre, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : COUDON Linda, FAUCHER Servane (excusées)

Ordre du jour :

Vote des Budgets Primitifs 2026 : Commune, Eau & Assainissement, Commerces et Lotissement ; Vote des taux d'imposition 2026 ; Demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2026 ; Convention pour une mission de maîtrise d'œuvre avec Cantal Ingénierie & Territoires pour les travaux de sécurisation des Planquettes ; Sécurisation des Planquettes : travaux sur la RD 601 de la compétence du Département ; Désignation des représentants de la commune au Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie ; Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : fixation de la liste en vue de la désignation des membres ; Autorisation de recrutement d'agents contractuels et Questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert MÉRAL a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mars 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

Approbation des Budgets Primitifs 2026

Monsieur le Maire précise que ces projets de budgets ont été étudiés par la commission des finances au cours de deux réunions, dont l'une en présence du Conseiller aux Décideurs Locaux de la Direction départementale des finances publiques.

- Budget Commune :

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 762 367,14 € en fonctionnement et à 533 275,99 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

Les principales dépenses d'investissements pour l'année 2026 sont les suivantes :

- Travaux de voirie : 99 018,00 €
- Enfouissement des réseaux aux Planquettes : 32 400,00 €
- Aménagement et sécurisation des Planquettes : 85 000,00 €
- Aménagement Groupe scolaire (études) : 80 000,00 €
- Acquisition diverses : 17 000,00 €

- Budget de l'eau et de l'assainissement :

Le budget de l'eau et de l'assainissement est voté pour les 6 premiers mois de l'année 2026 en raison de la création du Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie qui prendra cette compétence à compter du 1^{er} juillet 2026.

Le budget primitif s'équilibre à 127 265,38 € en fonctionnement et à 400 098,59 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

La principale dépense d'investissement pour l'année 2026 est la réhabilitation des réseaux de la rue du Parc des sports pour un montant de 309 217,00 €.

- Budget Regroupement des commerces :

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 20 540,00 € en fonctionnement et à 27 706,59 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

- Budget Lotissement :

Présentation du budget primitif qui s'équilibre à 528 867,55 € en fonctionnement et à 530 454,99 € en investissement. Le Conseil Municipal adopte ce budget à l'unanimité.

Une note de synthèse relative aux budgets primitifs est consultable sur le site internet de la commune.

Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux d'imposition, à savoir :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 44,82 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 94,70 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 10,70 %

Accord du Conseil Municipal.

Demande de subvention dans le cadre du programme des Amendes de police 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de travaux de la rue du Parc des sports qui, après la réhabilitation des réseaux humides, sera suivie de l'aménagement et de la sécurisation de la rue avec notamment la création d'un chemin piétonnier.

Il propose de déposer une demande d'aide dans le cadre du Programme des Amendes de police auprès du Conseil Départemental pour la création de ce chemin piétonnier dont le coût est de 52 006,02 €.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Convention pour une mission de maîtrise d'œuvre avec l'agence départementale Cantal Ingénierie & Territoires pour les travaux de sécurisation des Planquettes

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation des Planquettes.

Le coût s'élève à 3 333,36 € HT correspondant à 8 journées d'intervention.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Travaux de sécurisation des Planquettes sur la RD n°601 de la compétence du Département

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le coût du projet de sécurisation de l'entrée du bourg côté Lacapelle del Fraisse et l'entrée du lotissement des Planquettes s'élève à 84 103, 87 € HT.

Il propose de solliciter le fonds de concours du Conseil Départemental pour un montant de 21 615, 00 € HT et la délégation de la maîtrise d'ouvrage afin de faciliter l'exécution des travaux.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la création du Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie regroupant 8 communes au 1^{er} juillet 2026. Il aura son siège social au Parc d'activités du Pays de Montsalvy de Lafeuillade-en-Vézie. Il convient de nommer les représentants de la commune auprès du syndicat en vue de l'élection du futur comité syndical :

- Pascal PIGANIOL et Pierre TALON sont désignés en qualité de délégués titulaires
- Lionel TRIN et Maud ROQUETTE sont désignés en qualité de délégués suppléants

Monsieur le Maire précise qu'une convention de mise à disposition des services administratifs et techniques de la mairie sera signée avec chacune des communes pour assurer la continuité des services jusqu'à ce que l'organisation du syndicat soit effective (installation du comité syndical, recrutement de personnel...).

Accord du Conseil Municipal.

✚ Commission Communale des Impôts Directs : fixation de la liste en vue de la nomination des membres

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Code Général des Impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs (CCID) présidée par le maire. Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la liste des 24 noms qu'il envisage de proposer aux services

fiscaux en vue de la désignation des membres de la CCID ; il précise que la mairie contactera les membres retenus après leur désignation.

Accord du Conseil Municipal.

Révision du loyer - Appartement 2^{ème} étage Maison Vialacre

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que différents travaux ont été réalisés dans l'appartement du 2^{ème} étage de la Maison Vialacre (changement des radiateurs, pose de parquet, peinture, rénovation cuisine, aménagement placard salle de bains...), il conviendrait donc de réviser le loyer pour tenir compte de ces aménagements.

Après discussion, il est proposé de fixer le loyer à 480 euros mensuels à compter du 1^{er} mai 2026.

Accord du Conseil Municipal.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le Conseil Municipal peut autoriser le maire à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un accroissement d'activité temporaire ou saisonnier ou dans le cadre du remplacement d'un agent absent.

Il sollicite donc le Conseil municipal pour lui octroyer cette autorisation pour faire face aux urgences de recrutement éventuelles afin d'assurer la continuité des services.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Demande de saisine du Comité Social Territorial :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Mme Céline MAURY a obtenu le concours d'ATSEM principal de 2^{ème} classe. Il propose donc la création de ce poste au 1^{er} septembre 2026 en vue de sa nomination.

Dans le même temps, il convient de supprimer son poste actuel d'agent d'animation et de mettre à jour le tableau des emplois, il est nécessaire pour cela de solliciter l'avis du Comité Social Territorial.

Accord du Conseil Municipal.

▪ **Commissions municipales :**

Le Conseil municipal procède à la constitution des différentes commissions municipales :

- **Finances :** Pierre TALON, Maud ROQUETTE, Gilbert MERAL, Lionel TRIN, Marie-Claude GINTRAND, Laurent BARUZIER, Sandrine MOUMINOX.
- **Travaux, bâtiments, équipements et marchés publics :** Gilbert MERAL, Lionel TRIN, Thierry TOUYRE, Pierre TALON, Antonin GASTON, Paul RISPAL, Laurent BARUZIER, Marie-Claude GINTRAND.

Responsables gestion des salles municipales : Gilbert MERAL et Antonin GASTON

Responsable terrain de foot : Pierre TALON

Responsables cimetièrre : Laurent BARUZIER et Paul RISPAL ;

- **École :** Marie-Claude GINTRAND, Laurent BARUZIER, Tonin GASTON, Gilbert MERAL, Marie-Paule PUECH.

- **Affaires sociales :** Marie-Claude GINTRAND, Sandrine MOUMINOUX, Marie-Paule PUECH, Maud ROQUETTE, Gilbert MERAL, Marie-Hélène BASSET-JOFFRE, Paul RISPAL.
- **Vie associative, animations, culture :** Marie-Claude GINTRAND, Marie-Hélène BASSET-JOFFRE, Paul RISPAL, Tonin GASTON, Laurent BARUZIER, Linda COUDON, Servane FAUCHER.
- **Santé :** Marie-Claude GINTRAND, Marie-Hélène BASSET-JOFFRE, Pierre TALON, Gilbert MERAL, Lionel TRIN, Maud ROQUETTE, Sandrine MOUMINOUX.
- **Ressources humaines :** Marie-Claude GINTRAND, Linda COUDON, Laurent BARUZIER, Gilbert MERAL, Sandrine MOUMINOUX, Pierre TALON
- **Environnement et cadre de vie :** Gilbert MERAL, Marie-Hélène BASSET-JOFFRE, Thierry TOUYRE, Tonin GASTON, Laurent BARUZIER.
- **Communication :** Laurent BARUZIER, Servane FAUCHER, Gilbert MERAL.
- **Cérémonies :** Sandrine MOUMINOUX, Marie-Claude GINTRAND, Paul RISPAL, Marie-Hélène BASSET-JOFFRE, Servane FAUCHER.

Les membres de la commission Vie associative sont conviés à la réunion avec les associations du 29 avril.

▪ **Bois Albos :**

L'abattage des arbres a débuté, il conviendra de trouver une entreprise pour le dessouchage et le broyage. Le remblai de la rue du parc des sports sera amené sur cet espace pour aménager la plateforme qui accueillera l'extension du terrain de pétanque. Une prochaine réflexion aura lieu pour le réaménagement global de l'espace (tables de pique-nique, plantations...)

▪ **École :**

Monsieur Laurent BARUZIER indique qu'il a rencontré les agents municipaux et le directeur de l'école. Le prochain conseil d'école aura lieu le 18 juin.

Monsieur Lionel TRIN, conseiller délégué aux travaux, présente le projet de rénovation thermique du groupe scolaire (école et foyer) qui se doublera d'un agrandissement de la garderie et du réaménagement d'une partie de la cour.

▪ **Campagne de stérilisation des chats :**

La 1^{ère} partie de la campagne de stérilisation des chats a débuté dans le quartier Albos, un courrier d'informations a été adressé aux habitants. Il conviendra d'identifier le secteur qui fera l'objet de la prochaine campagne.

▪ **Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) :**

Monsieur le Maire indique que le SCOT va devoir être re-évalué en vue de sa révision. Les documents afférents seront adressés aux élus pour prise de connaissance.

▪ **Aire de covoiturage :**

Une rencontre avec les services de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne aura lieu le 29 avril afin de définir les modalités de création d'une zone de covoiturage sur la commune.

▪ **Collectes de sang :**

Plusieurs élus se sont rendus à l'Assemblée Générale des donneurs de sang de Montsalvy. 3 collectes ont eu lieu à Lafeuillade en 2025 avec respectivement 36, 27 puis 36 donateurs. Le maintien des points de collecte nécessite une moyenne de 30 donateurs réguliers.

Il sera proposé au Sporting Club Châtaigneraie une collaboration et à l'association de tenir un stand lors du marché vézien du mois de septembre, une collecte étant programmée la semaine suivante au Foyer.

▪ **Obsèques :**

Monsieur le Maire indique qu'un habitant de la commune est décédé sans famille. Conformément à l'article L2223-27 du Code général des collectivités territoriales, qui prévoit que la commune du lieu de décès a l'obligation de prendre en charge les obsèques des indigents ou des personnes sans famille, la commune a organisé ses obsèques qui ont eu lieu le 20 avril au cimetière de Lafeuillade-en-Vézie.

▪ **Divers :**

- Borne de recharge électrique : étude en cours pour étudier l'intérêt d'installer ce type d'équipement sur la commune.

- Rendez-vous le 22 mai avec les services du Conseil départemental au sujet de divers sujets relatifs à la voirie (sécurisation des Planquettes et de l'entrée nord, panneaux à refixer, passages piétons...)

- Commissions de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne : la liste des commissions sera adressée à tous les élus afin que chacun puisse s'inscrire sur les thématiques qui les intéressent.

TOUR DE TABLE

▪ **Réclamations relatives au stationnement :**

- Stationnement le long de la rue Louis Maffre qui gêne la visibilité de la sortie de la rue Antonin Lac.

- Stationnement rue Germain Prat qui gêne la visibilité de la sortie de la place de l'église.

Le Président de séance : Pascal PIGANIOL

Le secrétaire de séance : Gilbert MÉRAL